

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 9

Rubrik: Pratique ou technique apicole ; Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nies avant le traitement n'est à envisager que pour des ruchers composés de ruches transportables et en bon état. La fermeture des trous de vol, mesure souvent conseillée par ceux qui méconnaissent le mode de vie des abeilles, est certes possible pendant quelques jours et dans certaines conditions particulières ; possibilité d'aérer et de rafraîchir les ruches, mais le danger de causer de graves dégâts aux colonies est si grand qu'il convient mieux de s'en abstenir. La fermeture des ruches conduira à des pertes, par des désordres physiologiques qu'entraînent l'insuffisance d'aération et aussi l'impossibilité d'effectuer les sorties d'épuration.

A. Richard.



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

PROTECTION DE LA NATURE

Les Etats modernes sont de plus en plus préoccupés par le problème de la protection de la nature. Il y a environ un mois, au cours de la conférence de Stockholm, ils ont été amenés à définir une politique concrète de la nature. Ils n'y sont pas entièrement parvenus, des intérêts divergents et « stratégiques » ayant fait obstacle. Toutefois, un premier pas s'est fait. Conscience a été prise de notre responsabilité commune pour le respect de l'espace dans lequel nous vivons, de nos ressources naturelles et spirituelles.

La nature est une richesse qu'il ne faut pas anéantir, elle doit rester un revenu tangible égal pour chaque citoyen. Il faut absolument promouvoir sa mise en valeur. Il faut pour cela lutter efficacement contre tous les éléments de pollution. Ce n'est pas seulement à coups d'arrêtés fédéraux ou cantonaux que nous y parviendrons mais il faut de chacun de nous des actes. Que chacun dans son activité, dans ses achats songe à sa responsabilité dans le respect de la nature.

Les apiculteurs sont concernés au premier chef. Une flore riche, abondante et non polluée n'est-elle pas primordiale pour la culture des abeilles ? Il faut intervenir énergiquement pour empêcher la pollution du sol et de la flore par l'emploi inconsidéré des pesticides et des herbicides. Notre tâche est de convaincre les hommes de l'utilité de l'abeille pour le maintien d'une nature saine dans laquelle nous aurons du plaisir à vivre.

Nous désirons faire tout notre possible pour éviter la pollution de notre environnement mais le faisons-nous pour l'épargner à ces précieuses collaboratrices ? L'écologie préoccupe nos autorités,

les scientifiques mais combien d'apiculteurs sont-ils soucieux de l'environnement pour les abeilles ?

Au cours de nos tournées d'inspection nous trouvons des ruchers installés au mépris de toutes les conditions requises pour un développement normal de l'abeille. N'importe quel emplacement ne convient pas pour l'exploitation d'un rucher. Il faut choisir un endroit à l'abri des vents, éviter les zones humides, ne pas placer les ruches à proximité d'un mur face au midi ou dans un pierrier exposé au soleil car la grande chaleur et la réverbération incommodent les abeilles. Eviter la proximité d'une voie ferrée ou d'une route de grande circulation. L'ébranlement du sol en hiver trouble leur repos et peut provoquer de fâcheux inconvénients.

Nous désirons tous habiter un logis propre et salubre. Eh bien ! nos amies aussi. Dans les colonies nous trouvons encore trop de cadres âgés, noirs et parfois moisis, aux cellules raccourcies ne pouvant donner naissance qu'à de petites abeilles, chétives, non résistantes aux attaques de l'infection. Il y a également prolifération de cellules à mâles. Le plateau et les parois de l'habitat ne sont jamais nettoyés, donnant ainsi facilement et impunément asile aux spores des redoutables maladies que nous connaissons. Un apiculteur, s'il veut mériter ce nom, se doit de posséder un matériel impeccable, des bâtisses régulièrement renouvelées, des habitations débarrassées de tous les déchets. Ces conditions, faciles à observer, seront favorables au développement optimum de la colonie et faciliteront grandement le travail. Les abeilles ne seront plus rendues agressives par une trop longue visite nécessitée par les difficultés pour sortir les cadres, une manipulation hasardeuse de ces derniers, les fils de fer maintenant la cire s'étant rompus. On souhaiterait ardemment ne plus voir de tels rayons dans les colonies.

Dans la nature tout se tient. Si nous voulons lutter pour une protection plus efficace de la nature nous devons commencer à l'appliquer chez soi, à donner à nos abeilles l'environnement qu'elles méritent d'avoir. Il nous sera ainsi plus facile de collaborer à la lutte pour un environnement harmonieux dans lequel gens et bêtes auront plaisir à vivre et à cohabiter.

A. Doudin.

VARIÉTÉS

LE MIEL ET L'ORGANISME HUMAIN

Il ne suffit pas de procéder à une analyse chimique pour connaître les propriétés du miel ; il faut en expérimenter les effets par comparaison sur l'organisme sain comme sur l'organisme débile.

Bien des personnes pensent communément que le miel est sim-

plement un élément sucré, récolté sur les fleurs par les abeilles qui l'invertissent, c'est-à-dire le digèrent partiellement ; or, il est d'une composition très complexe. S'il apporte les éléments de base : protéine, corps gras, hydrates de carbone, sels minéraux, vitamines, il contient encore des principes actifs dus à des ferment et hormones qui produisent des effets bénéfiques déjà à faible dose. Le sucre blanc ne contient pas d'hormones, on peut le considérer comme un aliment mort. Les hormones jouent un rôle régulateur sur les êtres du règne animal, comme sur les plantes, en établissant un équilibre des fonctions vitales. L'individu, par sa glande thyroïde et ses glandes génitales, peut aussi produire certaines hormones qui excitent les différents organes, les mettant en état d'absorber une plus grande quantité d'aliment énergétique.

L'énergie humaine est fournie essentiellement par les hydrates de carbone, donc par le sucre, que chaque organe n'emmagasine qu'en quantité limitée, selon son besoin en calories ; l'excitation, due aux hormones contenues dans le miel, permet à un organe, le cœur par exemple, d'absorber une plus grande quantité d'élément énergétique, ce qui augmente sa puissance de travail, ou fortifie un cœur affaibli.

On peut donc, à juste titre, insister sur une consommation journalière et régulière de miel pour apporter un soutien efficace au cœur, dans une activité qui exige une puissance et une résistance étonnantes.

Un ami gravement accidenté fut hospitalisé avec de nombreuses lésions et des fractures aux deux jambes. Durant son séjour à l'hôpital, les médecins décelèrent une faiblesse cardiaque prononcée, voire inquiétante. Ayant reçu la visite d'un ami éleveur d'abeilles, l'idée lui vint que le miel pourrait lui être bénéfique, pour la calcification des os brisés. Il se procura dix kilos de miel, qu'il consomma en un rien de temps, renouvela la commande, car il sentait ses forces revenir. A l'examen radiographique des fractures, les médecins marquèrent leur étonnement devant les progrès inhabituels de la suture des os et le traitement fut abrégé de dix jours. Mais où l'étonnement fut à son comble, c'est lorsque l'accidenté fut soumis à un examen approfondi de son cœur par un cardiologue qui déclara se trouver en présence d'un cœur en parfait état, fonctionnant comme un métronome.

Tous les médecins qui ont approché ce patient, ont déclaré qu'une évolution aussi rapide vers la guérison ne pouvait que résulter des bienfaits apportés par une consommation intensive de miel !

Le miel est l'aliment par excellence du cœur fatigué ou surmené !

G. Chassot.